

## La problématique du contrat libéral-démocrate ; une approche socio-économique

Thomas BANGOBANGO Lingo, PhD.

Économie, Télé-Université du Québec (TÉLUQ), Montréal &  
Collège Montmorency, Laval, Canada

**Résumé en français-** Le présent article traite des divergences socioéconomiques entre le « capitalisme contractuel » et le « capitalisme financiarisé », les deux systèmes d'organisation des activités socioéconomiques en vigueur aux XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles. Il relate ainsi des paradigmes de développement social-démocrate et libéral-démocrate qui les sous-tendent. Son but premier est d'entrevoir de quelles manières leurs modes d'organisation et de fonctionnement, conjugués à leurs modes de régulation et de répartition primaire de la richesse, influent sur le contrat en vigueur dans la société. Son but second est d'entrevoir les effets sur la société dus aux faiblesses conjoncturelles et aux limites structurelles des deux types de capitalisme susmentionnés ; et puis, de permettre à chacun de nous de se faire une idée du sens des interactions entre les modes de fonctionnement des sphères réelle et financière de l'économie au XXI<sup>e</sup> versus au XX<sup>e</sup> siècle ainsi que des incidences exercées sur le niveau de vie des agents économiques.

**Résumé en anglais-** This article discusses the socio-economic differences between 'contractual capitalism' and 'financial capitalism', the two systems of organising socio-economic activities in the 20<sup>th</sup> and 21<sup>st</sup> centuries. It thus relates the social-democratic and liberal-democratic development paradigms that underlie them. Its primary aim is to explore the ways in which their modes of organisation and operation, together with their modes of regulation and primary distribution of wealth, influence the contract in force in society. Its second aim is to glimpse the effects on society due to the cyclical weaknesses and structural limits of the two types of capitalism mentioned above; and then, to allow each of us to get an idea of the meaning of the interactions between the modes of operation of the real and financial spheres of the economy in the 21<sup>st</sup> versus the 20<sup>th</sup> century, as well as of the effects exerted on the standard of living of the economic agents.

**Mots-clefs** - Capitalisme contractuel & financiarisé, contrat social, courbe de l'éléphant, inégalités de revenu, équité & non-équité inter-factorielle, triangle maximalisant, valeur actionnariale

**JEL Classification Codes** - A10, B00, D20, D30, P00

Date of Submission: 03-07-2022

Date of Acceptance: 17-07-2022

### I. LE CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE CONTEMPORAIN

La Grande-Récession, appendice de la crise financière des années 2007-2008, conjuguée à la crise des dettes souveraines des pays de l'Union européenne (U.E., par la suite) (2009-2013), relança la façon d'entrevoir le débat sur l'échiquier socioéconomique du XXI<sup>e</sup> siècle. Pour nombre de spécialistes des centres de décision nationaux et internationaux ainsi que d'experts des organes de délibérations multilatéraux [1], le XXI<sup>e</sup> siècle n'est en soi que la suite logique du capitalisme peu interventionniste de type libéral-démocrate [2] qui voit le jour essentiellement avec le *Thatchérisme* en Grande-Bretagne (1979) (G.-B., par la suite) et secondairement avec le *Reaganisme* aux États-Unis (1980) (É.-U., par la suite). Ce capitalisme libéral-démocrate s'impose dans le sésail économique mondial au lendemain de la chute du « *Mur de Berlin* » (octobre 1989) et de la désagrégation de l'*ex-bloc de l'Est* (acté en décembre 1991), la nébuleuse des pays à régime dit socialiste ou communiste en activité en Europe de l'Est et en Asie centrale ; les deux événements qui constituent, avec l'entrée de la Chine en 2001 dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC, par la suite) et par voie de conséquence dans le giron des pays à économie de marché (PÉA, par la suite), les signes tangibles de la suprématie du paradigme de l'économie de marché en activité dans le *bloc de l'Ouest* (l'Occident) sur celui de l'économie planifiée en activité dans l'*ex-bloc de l'Est*.

<sup>1</sup> Lire Fonds monétaire international (FMI, 2018) et Banque mondiale (2018).

<sup>2</sup> Nombre d'auteurs préfèrent les qualificatifs de « néolibéral » ou dans une certaine mesure de « monétariste ».

Toutefois, la *Grande-Récession* apparaît aussi comme le point de départ d'une époque de grande insécurité sociale qui remet en cause le socle des vertus sociétales érigé par le paradigme triomphant de la libéral-démocratie. En effet, pour nombre d'observateurs s'étiole ces quatre (4) dernières décennies le sentiment de sécurité et de progrès social institué durant la période de croissance ininterrompue que connaît l'humanité de 1946 à 1975 (les *30-glorieuses* de Jean Fourastié) grâce à l'interventionnisme keynésien d'obédience sociale-démocrate ; une époque durant laquelle prévaut l'assertion selon laquelle « la génération présente était convaincue de vivre mieux que les générations précédentes, *ceterisparibus* ».

Pourtant, Shafik (2018) avance que pour nombre d'experts le triptyque des valeurs sociétales libérales-démocrates, chères à l'Occident, assis sur *la démocratie libérale & représentative*, sur *le libre-fonctionnement de l'économie de marché* et sur *le multilatéralisme concerté dans la promotion du commerce extérieur et de la finance internationale*, se révèle comme un véritable vecteur de bien-être matériel et de progrès social. Cependant, les dérapages macroéconomiques observés en 2009-2013 dans les pays de la couronne immédiate située autour du noyau dur des pays dominant la mappemonde de l'économie de marché (Chypre, Grèce, Espagne, Irlande & Portugal) provoquent un climat de turbulence et de grogne social qui débouche sur des revendications citoyennes au sein même des pays du noyau dur (pays du G-7<sup>[3]</sup>) ; des dérapages macroéconomiques, couplés à des revendications sociétales, qui remettent en question l'assertion de Shafik (2018). Pire, les réponses concoctées pour remédier à l'incapacité du mode de gouvernance libéral-démocrate à apporter les solutions appropriées aux défaillances, aux dysfonctionnements et aux autres maux socioéconomiques des économies de marché contemporaines soulèvent des questionnements quant à la juste saisie des contours du problème à résoudre et à la juste mouture des solutions à y apporter.

Le présent article se propose d'apporter son écot à ce débat international (i) en délibérant du lien entre les contrats sociaux en vigueur depuis *la seconde guerre mondiale* (1945) et des particularités des deux types de capitalisme « contractuel » et « financiarisé » qui les sous-tendent et qui se succèdent dans l'échiquier socioéconomique mondial ; la finalité est de saisir les contours des incidences macro- et microéconomiques exercées par ces deux types de capitalisme sur les contrats en vigueur dans la société, en soulignant leurs effets spécifiques sur le partage *inter-factoriel* de la richesse collective générée ; (ii) en délibérant du sens du partage *inter-factoriel* inégal de la richesse observé dans le cas du paradigme de développement libéral-démocrate et en relevant l'apport de la courbe de l'éléphant dans son interprétation et sa compréhension ; sur ce point en particulier, le présent article souligne les clivages observés au sein des PÉA et des pays à économie émergente (PÉE, par la suite) analysés séparément et concomitamment, d'un côté, et, de l'autre côté, au sein des pays en développement (PED, par la suite) en mettant en évidence les divergences constatées entre l'Asie de l'Est & du Pacifique (AsEP, par la suite) et l'Afrique subsaharienne (AfSS, par la suite), des divergences analysées elles aussi séparément et concomitamment ; et (iii) en formulant les critiques et les conclusions qui en découlent.

## II. LE LIEN ENTRE LE CONTRAT SOCIAL ET LE TYPE DE CAPITALISME EN VIGUEUR

Après que le FMI ait soulevé la question d'un « *néolibéralisme 'surfait' (oversold) ?* » (ou mieux d'un *néolibéralisme survendu*) (Ostry, Loungani & Furceri [2016]), les cercles de décisions nationaux, internationaux et multilatéraux se mettent à cogiter sur les incidences du mode de répartition primaire libérale-démocrate de la richesse collective créée et, par extension, sur le type de contrat social en vigueur dans le monde contemporain. La notion de contrat social est en elle-même multidimensionnelle et protéiforme. Dans le droit chemin du dialogue de Jean-Jacques Rousseau dans « *Du contrat social ou Principes du droit politique* » (1762) avec « *Le Léviathan* » de Thomas Hobbes (1650), le contrat social est supposé certes décrire les obligations d'un État envers ses citoyens, en tant que membres d'une communauté, mais aussi les éventuelles contreparties que l'État est en droit d'attendre d'eux. Plus concrètement, il est perçu dans le présent article comme le train de mesures concoctées par l'État et la société, prise comme agrégation de ses membres actifs, en vue d'édifier un environnement d'un vivre commun économiquement efficient et socialement équitable (Banque mondiale [2019]). Dans cet ordre d'idées, l'on admet que le système d'organisation et de fonctionnement capitaliste en vigueur dans le monde actuel, assis sur les primats des *libertés économiques* (initiative privée : libre-choix et libre-entreprise), de *l'appropriation personnelle des fruits de la performance professionnelle* et de *la concurrence loyale entre les parties prenantes*, a pour finalité de concilier l'implication de l'homme à l'atteinte de l'efficacité collective et du bien-être social optimum. Mieux, l'on présume que le système capitaliste sert de socle aux valeurs sociétales en vertu desquelles la communauté, par l'entremise de l'État et de ses membres actifs, organise et fait fonctionner les différentes entreprises et autres formes de structures de production (firmes nationales et multinationales incluses) en vue du bien-être de toutes les parties prenantes en régulant de façon acceptée par *tous* la répartition

---

<sup>3</sup> Allusion faite aux mouvements des *Indignados* en mai 2011 en Espagne, d'*Occupy Wall Street* en septembre 2011 aux É.-U. et des *gilets jaunes* de l'automne 2018 en France.

primaire des « gains de la croissance »<sup>[4]</sup> entre les offreurs de capital (propriétaires d'entreprises ou détenteurs du capital financier et matériel investi) et les offreurs de travail (cadres & manœuvres [C&M, par la suite], pourvoyeurs de compétences spécialisées et d'aptitudes/habilités manœuvrières) ; le tout en reconnaissant à l'État la mission régalienne d'établir *les modi operandi et les modivivendi* permettant à tous ceux qui prennent part à la production et à la consommation de contribuer de manière efficiente à un mieux-vivre collectif.

Il appert en filigrane que les informations tirées des modes d'organisation et de fonctionnement du système capitaliste en application dans la société servent implicitement de repères à l'interprétation du mode de répartition primaire de la richesse collective créée et, donc, à l'interprétation du contrat social en vigueur. En effet, la matérialisation de ce dernier est dans une première mesure la suite logique des modes d'organisation, de fonctionnement et de régulation adoptés pour la plénitude des activités socioéconomiques menées par les unités de fabrication de biens et de prestation des services. Elle est dans une seconde mesure la résultante du mode de répartition primaire des « fruits et dividendes de la croissance » issu des accords conclus entre les offreurs de capital et les offreurs de travail dans la division effective des tâches au sein des chaînes de valeur ; qui plus est, elle est la résultante du mode d'allocation du revenu intérieur aux parties prenantes avant toute intervention correctrice de la part de l'État et/ou de la société (notion de *redistribution secondaire*).

Et, dans le monde actuel le type de contrat en vigueur est la résultante des mutations opérées sur les modes d'organisation de la production et de la répartition primaire de la richesse établis durant *les 30-glorieuses*. Découlant des modes d'organisation et de fonctionnement du capitalisme peu interventionniste de type libéral-démocrate, qu'Aglietta qualifie de « capitalisme financiarisé »<sup>[5]</sup> (*in Forum changer l'économie* [2014]), il accorde une place prépondérante à la sphère financière dans la gestion et la régulation des activités de production et de commercialisation des biens et des services, et donc au mode de management des entreprises et des autres structures de production. Il réserve de fait un rôle-clef à la finance dans la répartition primaire des « gains de la croissance ». Il est en soi la conséquence des défaillances, du dysfonctionnement et des autres lacunes observés dans le capitalisme interventionniste d'inspiration keynésienne, et donc de type social-démocrate, établi durant les *30-glorieuses* et qu'Aglietta qualifie de « capitalisme contractuel » (*idem*).

## **II. 1. DU « CAPITALISME CONTRACTUEL »**

Le « capitalisme contractuel » s'incruste dans l'idéal de la consommation de masse qui prend corps dans le monde des affaires durant *l'entre-deux-guerres*. Il trouve ses origines dans l'effort de résolution des alternances brutales et récurrentes observées entre les phases de surproduction et de sous-production qui hantent le climat des affaires tout au long de la période allant de *la Révolution industrielle* du XVIII<sup>e</sup> siècle à *la Grande Dépression* des années 1929-1933. En effet, durant cette période les entreprises et les autres formes de structures de production rencontrent de réelles difficultés à maîtriser le cours d'évolution de leurs activités en raison d'un environnement économique instable qui ne leur assure pas un horizon temporel d'affaires lisible et prévisible. Elles réalisent alors la nécessité d'une consommation de masse en soutien à leurs efforts de production de masse, rendus possibles grâce à la réduction des coûts de production moyens et marginaux initiés par les avancées techniques et managériales des deux premières révolutions industrielles (*la mécanisation et l'électrification*) ; et dont les manifestations les plus apparentes sont la production en chaîne, *l'homogénéisation* (standardisation) des produits, la mécanisation de la chaîne de production et l'étalement des quarts de travail sur toute la journée. L'objectif téléologique de l'action entrepreneuriale étant devenu la maximisation des marges de profit, cette dernière impose comme moyen de l'opérationnaliser, l'atteinte d'une consommation de masse qui passe par la constitution d'un bassin de potentiels clients aux contours quasi-identiques à la population active locale, ou mieux à la population ouvrière résidant sur le lieu de localisation du marché convoité.

L'on décèle dans le « capitalisme contractuel » une conjonction des enseignements contenus dans les lois de l'offre et de la demande d'Augustin Cournot & d'Alfred Marshall ainsi que dans la courbe d'expérience de Paul Wright<sup>[6]</sup>. Grâce à la production de masse, les différentes unités de production parviennent à abaisser leurs coûts par unité produite et à proposer des prix abordables à une large majorité de bourses. Ceci est d'autant plus vrai que l'acte de produire en masse crée des effets d'apprentissage qui leur permettent de maîtriser la chaîne de production (nationale et internationale), de réduire le temps de la production et, *in fine*, d'atteindre un meilleur rapport qualité/prix. En se donnant ainsi au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècles les conditions d'atteindre la production de masse, le corps entrepreneurial érige implicitement l'épine dorsale du plein-emploi de la population

---

<sup>4</sup> Dénommés également dans le texte « fruits et dividendes de la croissance », ils font allusion à la richesse totale créée ou au produit global généré dans une économie, suivi à travers le revenu intérieur brut nominal ou le RIB en valeurs marchandes courantes.

<sup>5</sup> Certains auteurs lui préfèrent les appellations de « capitalisme actionnarial » ou de « capitalisme patrimonial ». Quant au « capitalisme contractuel », Aglietta le dénomme initialement « capitalisme fordiste » en référence au tycoon américain Henri Ford.

<sup>6</sup> Mise au point par Théodore Paul Wright en 1936, la courbe d'expérience est vulgarisée dans les années 1960 par le Boston Consulting Group (BCG) ; récemment elle est remise sur le devant de la scène par Xavier Fontanet (2019-2020).

active sur laquelle se greffe la consommation de masse. Ces conditions permettent qu'émerge dans l'économie un processus « d'extension horizontale des demandes effective et agrégée » des biens et des services. En effet, l'intégration progressive du plus grand nombre d'actifs résidant sur le territoire du marché convoité dans les diverses tâches de la chaîne de fabrication de biens et/ou de prestation de services confère aux unités de production les moyens d'octroyer à chacun un certain pouvoir d'achat. Apparaît en filigrane le rôle significatif joué en « capitalisme contractuel » par l'éducation et la formation dans l'intégration professionnelle de *tous* dans les circuits de la production et de la distribution [7] ainsi que dans la captation d'une part de la richesse créée. Se dessinent en toile de fond les effets exercés par la spécialisation dans la division effective des tâches aussi bien sur l'efficacité des entreprises et des structures de production que sur la productivité du travail et les rémunérations. Enfin, parallèlement à la tonification de la demande agrégée, l'action entrepreneuriale participe aussi à l'accroissement des offres agrégée et potentielle, un point qui lui pourvoit les moyens d'instituer un processus « d'accumulation verticale et intensive de la richesse créée ».

\* \* \* \* \*

De ce qui précède, il appert que le « capitalisme contractuel » impose aux décideurs privés et publics l'établissement d'un contrat social qui prend en considération une double identité dans la quête de la maximisation des marges de profits des entreprises et des autres formes de structures de production : « *production de masse = consommation de masse = plein-emploi de la population active* ». La prise en considération de cette double identité institue un « triangle maximalisant des gains de la croissance » qui fait du « capitalisme contractuel » un système d'organisation et de fonctionnement à contrat « socialement inclusif » ; et cela en conformité à la volonté des administrations aux affaires dans le monde occidental d'asseoir durant *l'ère de la Guerre-froide* (1947-1991) [8] la suprématie du paradigme de l'économie de marché sur celui de l'économie planifiée en termes d'efficacité des activités et de bien-être collectif.

De façon pratique, le contrat social-démocrate se donne pour mission que le taux de croissance du revenu moyen (ou mieux du revenu modal [9]) des offreurs de travail croisse dans des proportions relativement-quasi-identiques au taux de rendement moyen du capital investi (notion d'*équité inter-factorielle*). En plus, le « capitalisme contractuel » se veut un système socioéconomique à visage humain puisqu'assis sur un mode de fonctionnement « foncièrement partenarial ». L'atteinte du « triangle maximalisant des gains de croissance » impose à l'entrepreneur, privé ou public, le devoir socio-économique de pourvoir à l'ensemble des actifs résidant sur le territoire du marché convoité et, donc à tous les C&M, un emploi leur conférant la capacité de devenir de potentiels clients des diverses unités en activité sur ce territoire ; le but étant d'y établir un marché solvable des produits fabriqués localement (dit *marché en dernier ressort des biens et services locaux*) et de faire ainsi endosser au système la vocation sociétale de participer à la création d'une classe dite moyenne et à son perpétuel élargissement.

En pratique, le contrat social institué en « capitalisme contractuel » se bâtit autour de la notion de convention collective ; son fil conducteur est l'indexation quasi-automatique des rémunérations des facteurs sur le rythme moyen d'accroissement du produit global généré (sur le taux de croissance du PIB nominal) et sur le taux de variation moyen du niveau général des prix (sur le taux d'inflation). Appuyé par une politique interventionniste appliquée par des décideurs publics d'obédience sociale-démocrate, enclins à ériger un État-providence proposant des mesures de soutien aux initiatives des agents privés, le contrat social-démocrate milite pour une insertion efficace de *tous* dans les chaînes de fabrication des biens et de prestation des services en vue d'une pleine satisfaction des besoins essentiels des ménages et de l'atteinte des objectifs fixés par les entreprises et les diverses structures de production. Enfin, en conférant aux ménages des emplois *a priori* stables et à vie, il participe à l'établissement d'un système d'assistance sociale auto-financé par les cotisations sociales et par les prélèvements obligatoires de l'État. L'on voit se vérifier l'idéal de Nicholas Barr (2018) pour qui « *une bonne politique sociale exige que les interventions du [libre-]marché et de l'État se renforcent mutuellement* ».

## **II. 2. DU « CAPITALISME FINANCIARISE »**

La mutation vers le « capitalisme financiarisé » découle de la décision des puissances publiques nationales à juguler la spirale inflationniste au centre des dysfonctionnements observés au sein du « capitalisme contractuel » de la fin des années 1960 jusqu'à la fin dans les années 1970 (voir les parties-A & -B de la figure-1). Quoiqu'initiée et exécutée en premier lieu par la banque centrale étasunienne (relèvement du taux d'intérêt di-

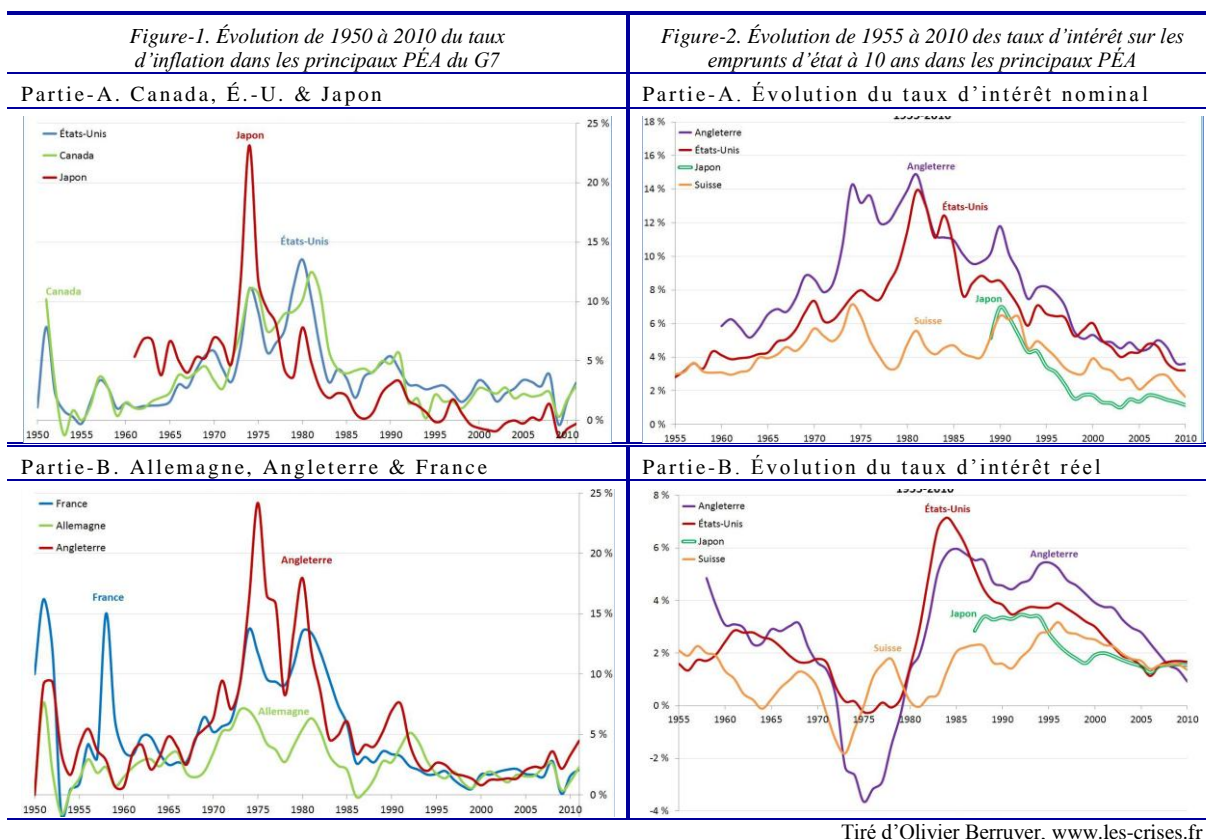
---

<sup>7</sup> La constitution d'un « capital humain productif » par le biais des hautes écoles, des universités, des collèges, des instituts de formation professionnelle et des centres de formation technique.

<sup>8</sup> Allusion faite à la volonté des présidents Franklin Roosevelt et Henry Truman aux É.-U., du premier-ministre Wilson Churchill en G.-B. ou du président Charles de Gaulle en France.

<sup>9</sup> Perçu comme le revenu capté par le plus grand nombre d'individus au sein d'un groupe.

recteur de la Réserve fédérale américaine sous l'administration Paul Volcker), elle est entérinée et soutenue par la majorité des banques centrales de l'Occident (Europe de l'Ouest & Japon, inclus). Une décision qui vise à casser l'engrenage de la hausse récurrente des prix, jugée erratique et nuisible à l'activité économique, et dont les principaux facteurs explicatifs sont résumés dans l'*ideas hypothesis* des nouveaux-classiques (Ch. Romer [2005]) :



( $\alpha$ ) l'indexation quasi-automatique des rémunérations et des prix sur le taux d'inflation suite entre autres aux majorations de coûts induites par les chocs pétroliers de 1973 et de 1979 ;

( $\beta$ ) la récurrence des revendications syndicales pour des majorations salariales et de meilleures conditions de travail, le tout couplé à des mobilisations citoyennes pour des meilleures conditions de vie ; et

( $\gamma$ ) les défaillances, les dysfonctionnements et les autres lacunes du mode de fonctionnement et de régulation du « capitalisme contractuel » (Aglietta [2014]).

Quoique le relèvement du taux d'intérêt directeur étatsunien soit par essence une décision institutionnelle à portée nationale, elle distille pour autant son onde de choc à tous les acteurs de la planète économique (notion de *risque systémique*) ; et ceci, à cause de la place prépondérante qu'occupent les É.-U. dans le commerce mondial et dans la finance internationale. La hausse subséquente des taux d'intérêt réels débiteurs chargés par les établissements de crédit (par les banques, essentiellement) (voir les parties-A & -B de la figure-2), contraint les entreprises et les divers types de structures de production à rechercher des alternatives au financement bancaire des investissements productifs, devenus dorénavant plus onéreux. Et, cette quête d'alternatives débouche tantôt sur des financements boursiers sous l'effet du faible coût d'acquisition de fonds propres (par émissions d'actions), tantôt sur des financements financiers sous l'effet du faible coût d'emprunts obligataires (par émissions d'obligations) (Aglietta [2014]).

Il en résulte un mode d'organisation et de management des entreprises et des structures de production qui devient foncièrement « *entreprenario-financier* ». La gestion voulue sociale du coût du travail et par le privé et par l'état, au centre de la convention collective du contrat social-démocrate, cède le pas en « capitalisme financiarisé » à une gestion micro-entrepreneuriale du coût du capital financier, devenu l'élément central dans l'administration au quotidien d'une entreprise ou d'une structure de production. Dans le contexte du contrat libéral-démocrate qui en résulte, la maximisation de la valeur actionnariale de l'entreprise prime sur le partage voulu socialement équitable de la richesse créée entre le salaire et le profit (Aglietta [2014]). De plus, la gestion micro-entrepreneuriale du coût du capital devient l'aiguillon du mode de répartition primaire des « gains de la croissance ». Dorénavant, toute unité de production se structure autour des deux missions suivantes :

( $\alpha$ ) la distribution régulière de parts de bénéfices (dividendes) à ses actionnaires/(co)propriétaires ;

( $\beta$ ) la hausse régulière du cours du titre émis sur les marchés financiers ; et, cette recherche de plus-values récurrentes sur le cours du titre émis est d'autant plus souhaité qu'elles servent à prouver la performance managériale du staff dirigeant (Aglietta [2014]).

Ce dernier point est d'autant plus pertinent que l'atteinte d'une plus-value suppose que le produit de l'entreprise jouit d'une bonne visibilité sur son marché, gage d'octroi de dividendes.

\* \* \* \* \*

Il en découle des incidences directes sur la perception du rôle que jouent les variations des prix des produits sur le comportement des propriétaires-détenteurs des entreprises et des autres structures de production. Par essence, *en plus* de couvrir les coûts par unité produite, les variations des prix, en leur qualité de variations de la recette marginale perçue sur chaque unité vendue, procurent aux propriétaires-détenteurs de petites, moyennes & grandes entreprises (les offreurs de capital), tantôt un revenu de substance permettant de couvrir la majeure partie des besoins essentiels courants, tantôt un profit net pouvant déboucher sur une accumulation intensive de richesse, tantôt les deux. Par conséquent, les variations du prix servent d'aiguillon aux offreurs de capital dans leurs efforts de déterminer les rythmes d'augmentation de leur revenu et/ou d'accumulation de leur richesse. En « capitalisme financiarisé », en revanche, bien que les variations des prix continuent à endosser les missions de couvrir les coûts par unité produite et de procurer un revenu de substance aux détenteurs des diverses unités de production, elles cèdent dans le cas des entreprises de taille intermédiaire (ETI) et des (très) grandes entreprises (TGE) le rôle d'accumulation de richesse aux variations du cours des titres émis sur le marché financier. L'on observe dès lors une déconnexion entre l'effort d'accumulation de richesse et les variations des prix du/des produit(s) commercialisé(s). Et, étant donné qu'au sein des ETI et des TGE le poids de la rétribution des propriétaires et des gestionnaires par la hausse du cours des titres émis est prépondérant, la perception du rôle des variations des prix se réduit à assurer l'accès facile du client au produit, d'où la nécessité que le prix demeure en termes réels stable à long terme (contribution à l'*objectif de la stabilité des prix*).

\* \* \* \* \*

Il s'ensuit une révision des indicateurs qui fondent la lecture socioéconomique du contrat libéral-démocrate mis en place avec l'avènement du « capitalisme financiarisé ». Quoique le caractère « foncièrement partenarial » du capitalisme institué durant les *30-glorieuses* soit préservé et appliqué avec plus d'efficacité, le capitalisme contemporain s'avère en revanche « socialement sélectif ». Le mode de répartition primaire de la richesse ne participe *toutes proportions gardées* qu'à maximiser en priorité les intérêts des détenteurs-propriétaires de capital financier et matériel (actionnaires & obligataires) ainsi qu'à maximiser la rétribution de la classe d'appoint des cadres hauts-gestionnaires. Il tend simultanément à contenir le rythme d'accroissement de la rétribution réelle des C&M subalternes, dans le sens de garder stable dans le temps le rythme d'augmentation de la rémunération réelle des travailleurs spécialisés et non spécialisés, soumis aux tâches de bas étage dans les chaînes de fabrication des biens et de prestation des services (notion de *non-équité inter-factorielle*). L'on assiste dès lors, d'un côté, à une désynchronisation du rythme d'accroissement de la rémunération du travail offert par les C&M subalternes du rythme de rétribution globale des facteurs tandis que, de l'autre côté, l'on observe une synchronisation du rythme d'accroissement de la rémunération des cadres hauts-gestionnaires sur celui des actionnaires/(co-)propriétaires et des obligataires, offreurs de capital. Et ceci est d'autant plus palpable que les organes de régulation du « capitalisme financiarisé » prévoient que (i) la rémunération des cadres hauts-gestionnaires soit indexée sur le cours du titre émis par la structure de production afin de les inciter à valoriser leur évolution sur les marchés financiers, (ii) l'octroi du privilège de rétribution par options d'achats d'actions et (iii) l'octroi de *bonus-malus* (retraits de chapeau) en cas de démission ou de départ forcé pour s'assurer de leur confidentialité (Aglietta, 2014).

Sur ce point en particulier, une étude de l'*Economic Policy Institute* (EPI [2018]) nous fait remarquer qu'aux É.-U. la rémunération d'un C&M moyen ne connaît qu'une croissance de 12 % durant les quarante (40) années allant de 1978 à 2018 au moment où celle des hauts-gestionnaires des 350 TGE croît de 940 % ; une hausse bien plus grande que les +700 % qu'enregistre la Bourse durant la même période. Ainsi, en 2018 la rémunération d'un haut-gestionnaire d'une TGE américaine devient 221 fois supérieure à celle d'un C&M moyen américain *versus* 58 fois en 1989 ! En définitive, il appert sur le plan macro-comptable que le mode de répartition primaire des « gains de la croissance » induit en « capitalisme financiarisé » une baisse tendancielle du ratio *Salaires/PIB*, ou mieux une réduction de la part salariale dans le revenu national brut (RNB, par la suite), signe que la répartition d'une richesse agrégée, pourtant toujours croissante, se fait au détriment du facteur *travail*.

\* \* \* \* \*

Par la suite, soumise à la notation des agences de notation financière, la boussole managériale des entreprises et des diverses structures de production promeut en « capitalisme financiarisé » un second objectif entrepreneurial à partir des années 1990, à savoir celui de la maximisation du rendement financier. Suivi à travers le quotient des profits sur les fonds propres, ce second objectif leur permet, en plus de maximiser le numérateur du quotient (les marges de profits), de réaliser qu'elles peuvent artificiellement gonfler le cours du titre émis, et donc le rendement financier de l'entreprise, en restreignant la valeur du dénominateur (fonds propres ou capital social) ; et ceci, en rachetant leurs propres actions, une technique de gestion financière qui octroie des parts de richesse additionnelles au facteur *capital*. Ce dernier point nous est confirmé par le suivi en pourcentage de PIB de la capitalisation boursière des entreprises dites « *intérieures cotées en bourse* ». Un tel suivi démontre l'importance du poids qu'exerce le caractère « *entreprenario-financier* » du mode d'organisation et de management des entreprises et des structures de production en « capitalisme financiarisé ». D'une moyenne mondiale de 31 % en 1980, la capitalisation boursière des entreprises intérieures cotées en bourse passe en pourcentage de PIB à 92 % en 2018 (+61 points de pourcentage) après le pic de 116 % de 1998. En Amérique du Nord elle culmine à 145 % en 2019 (148 % aux E.-U. & 113 % au Canada contre 33 % au Mexique) au moment où en AsEPelle est de 97,5 % (1 340 % à Hong-Kong, 187 % à Singapour, 122 % au Japon...) et dans l'U.E. de 53 % (132 % aux Pays-Bas, 85 % en France, 73 % en Norvège ...) ; relevons aussi les 261 % de la Suisse et les 107 % de l'Australie [<sup>10</sup>].

### III. LA MONDIALISATION ET LES INEGALITES DE REVENU

La présentation, qui précède, nous apprend que les modes d'organisation, de fonctionnement, de régulation et de répartition primaire de la richesse, qui s'établissent en « capitalisme financiarisé », instituent un contrat libéral-démocrate qui déséquilibre le rapport de forces dans la rétribution des principaux facteurs au sein des entreprises et des diverses structures de production. Effectivement, le contrat libéral-démocrate impose un mode de rétribution globale des facteurs qui se fait systématiquement au détriment du facteur *travail*. Il attise ainsi la tension sociale, par nature multiséculaire, entre le groupe homogène des offreurs de main-d'œuvre, d'un côté, et, de l'autre côté, le groupe hétérogène et de plus en plus restreint des détenteurs des biens d'équipement investis et des titres émis sur les marchés financiers. À ce dernier groupe s'associe la classe d'appoint des cadres-administrateurs hauts-gestionnaires d'entreprises. Bien que le but ne soit pas de démanteler la classe moyenne au centre de la dynamique du « triangle maximalisant » des *30-glorieuses*, l'on voit néanmoins se dessiner en filigrane une divergence de points de vue entre les aspirations sociétales des ménages (travailleurs-C&M) et celles des entrepreneurs (propriétaires, obligataires & administrateurs) avec en toile de fond une présomption des premiers que l'État milite essentiellement pour les intérêts des seconds (indication de *non-équité inter-factorielle*). Or, en « capitalisme contractuel » le contrat, qui s'y établit, fait régner un climat de convergence des aspirations sociétales des deux groupes sociaux précités ; l'on y observe ainsi une coïncidence de vision à propos de la répartition de la richesse agrégée et ceci en conformité aux enseignements de l'équité inter-factorielle.

Le sentiment de partage inégal de richesse entre les parties prenantes aux activités de production devient essentiellement prégnant à partir des années 2000. Il est véhiculé par les vecteurs des incidences socio-entrepreneuriales inhérentes aux modes d'organisation et de management des entreprises et des structures de production en « capitalisme financiarisé ». Ces vecteurs sont les forces jumelles de l'innovation technique (dans les télécommunications et les transports, principalement) et de la mondialisation des transactions commerciales et financières. Plus concrètement, assises sur un arsenal de nouvelles techniques managériales et de production, ces incidences se manifestent par les concentrations d'entreprises au moyen(i) de fusions-absorptions (O.P.A. amicales [<sup>11</sup>]) ou de fusions-acquisitions (O.P.A. hostiles), (ii) de délocalisations de sites ou de segments de production de biens tangibles, (iii) d'impartitions à de tiers partenaires spécialisés de sites ou de segments de production de biens tangibles ainsi que (iv) d'externalisations des services d'appoint intangibles à des tiers spécialistes hors-entreprise. Le tout avec pour finalité d'emmener les différentes unités de production à développer (i) tantôt des économies d'échelle en réduisant le coût moyen de production par le biais de la contraction du coût fixe moyen grâce à une augmentation substantielle du volume global produit, (ii) tantôt des économies d'envergure sous l'effet de l'adoption de techniques de management qui permettent que le coût supporté par une unité de production pour la fabrication de différents biens et/ou pour la prestation de différents services devienne structurellement inférieur à la somme des coûts si les productions des mêmes biens ou des mêmes services étaient réalisées par plusieurs unités de production distinctement, (iii) tantôt des économies d'innovation au cas où une entreprise ou une structure de production s'approprie les résultats d'une R&D\*, se constituant *de facto* un avantage comparatif (avantage compétitif) sur ses concurrentes, voire un moindre désavantage comparatif.

---

<sup>10</sup> Données statistiques tirées du site de la Banque mondiale : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur>.

<sup>11</sup> O.P.A. pour offre publique d'achat et R&D par la suite pour recherche et développement.

### **III. 1. LES EFFETS DES NOUVELLES TECHNIQUES DE MANAGEMENT ET DE PRODUCTION SUR LES PÉA, LES PÉÉ ET LES PED**

Dans la foulée de ces nouvelles techniques de management et de production, les entreprises et les diverses structures de production des PÉA transfèrent tantôt des unités entières de fabrication de biens tangibles, tantôt des sites ou des segments de celles-ci à des firmes-partenaires œuvrant essentiellement dans les PÉÉ. Plus concrètement, elles sous-traitent des activités de fabrication de biens par des firmes-partenaires œuvrant en AsEP, en Amérique latine ou en Europe en transition. Et, grâce à ce transfert, elles parviennent à accroître substantiellement leurs marges de profits, l'étalon de référence pour booster leur attractivité boursière et susciter une plus-value du cours du titre émis sur les marchés financiers.

En plus, le désengagement des PÉA de la sphère de fabrication de biens tangibles au profit des PED qui parviennent à accéder au statut de PÉÉ fait émerger une nouvelle configuration de la division internationale et globalisée du travail (D.I.G.T, par la suite) ou, selon les dires de l'OCDE (2010), fait émerger « *unenouvelle géographie économique mondiale* » caractérisée par les trois axes ci-dessous :

- *Primo, la tertiarisation des économies des PÉA.*

De prime abord, relevons que le type d'activités transférées des PÉA vers les PÉÉ porte essentiellement sur la sous-traitance des secteurs de fabrication de biens à forte intensité de main-d'œuvre, mais à faible valeur ajoutée. Ce désengagement des PÉA du secteur des biens manufacturiers s'accompagne d'une tertiarisation de leurs économies, en raison d'externalisations *on-shore* des activités de services d'appoint, généralement à forte valeur ajoutée, couplée d'une forte intensité en main-d'œuvre. Ainsi, la tertiarisation des économies des PÉA affiche le mérite de faire converger le taux de chômage effectif vers leur niveau naturel *en plus* de les orienter vers leur équilibre de plein-emploi des facteurs. Une conjonction d'éléments qui renvoie à une évolution de leurs économies à l'intérieur ou proche de la zone d'utilisation des ressources productives à leur pleine capacité.

- *Secundo, l'émergence dans les PÉÉ de marchés en dernier ressort des produits locaux.*

Grâce à l'intensification des échanges intra-branches entre les PÉA et les PÉÉ, la sous-traitance mondialisée des chaînes de fabrication des biens constitue l'une des preuves de l'insertion efficiente des derniers dans la nouvelle D.I.G.T. De ce fait, elle participe au relèvement du taux d'emploi et à la baisse de taux de chômage effectifs dans ceux-ci et, par voie de conséquence, à l'éclosion de nouvelles niches d'écoulement pour certains types de services et de biens durables et/ou semi-durables. De plus, elle contribue à l'éradication des poches d'extrême-pauvreté, grâce à une mutation structurelle réussie dans la quête du positionnement à une étape supérieure dans la séquence de la chaîne de valeur mondiale (recherche permanente d'une plus grande valeur ajoutée, couplée à la fabrication de biens à forte intensité en main-d'œuvre). Et ceci est d'autant plus pertinent que se constitue à terme dans les PÉÉ une classe moyenne preneuse de biens et de services produits localement sur un marché qui acquiert les caractéristiques du « triangle maximalisant » et, donc, les dimensions d'un marché en dernier ressort ; le signe tangible d'un ajustement structurel axé sur une croissance auto-entretenu avec de significatifs effets de rattrapage vers les standards de vie en vigueur dans les PÉA.

- *Tertio, la marginalisation des PED n'ayant pas réussi leur insertion dans la nouvelle D.I.G.T.*

Cependant, en marge du groupe restreint des PED qui parviennent à accéder au statut de PÉÉ grâce au succès de leur ajustement structurel (situés essentiellement en AsEP), subsiste une pléiade de PED (situés principalement en AfSS) qui, pour diverses raisons, ne parviennent pas à s'insérer efficacement dans les chaînes de valeur mondiales. Ainsi, ces PED ne parviennent pas à poser les jalons d'une amélioration substantielle des conditions de vie de leur population ouvrière résidente. Puisque les produits qu'ils échangent demeurent en règle générale des ressources naturelles vendues à l'état brut qui leur procurent de faibles valeurs ajoutées, les gains de productivité qu'ils peuvent en tirer sont *de facto* faibles et les majorations de revenus qu'ils peuvent assurer à leurs C&M se révèlent par essence limitées. Une conjonction de faits qui dépeignent un processus avec d'insignifiantes probabilités d'effets de rattrapage vers les niveaux de vie des PÉA.

De plus, le dualisme « *détenteurs étrangers de capital & offreurs nationaux de travail* », qui prévaut dans la majorité des PED subsahariens, conduit à une faible probabilité de voir à terme y émerger les atouts du « triangle maximalisant des gains de la croissance » et, donc, d'un marché en dernier ressort des produits fabriqués localement. Il s'ensuit un courant d'émigration pendulaire vers les PÉA, souvent de C&M spécialisés. Ce courant migratoire contient en son sein les germes des effets négatifs exercés sur leur trajectoire de croissance. En effet, l'acte d'émigrer présuppose de la part des intéressés une forte propension marginale à épargner avec comme corollaire des incidences économique-entrepreneuriales défavorables sur les dynamiques de la consommation et des investissements ainsi que sur le potentiel de création de richesse. Il en découle un faible processus « d'accumulation verticale et intensive » des « fruits et dividendes de croissance » par les offreurs de capital, ce qui réduit d'autant l'intérêt pour les investissements productifs. Enfin, la décision



d'émigrer est en « capitalisme financiarisé » d'autant plus renforcée que le mode de régulation libéral-démocrate prône le démantèlement de l'État-providence, érigé jadis en soutien aux couches sociales les plus démunies. L'on voit se conjuguer un ensemble de points qui paralysent les stabilisateurs automatiques conjoncturels qui servent d'écluses au nivèlement des demandes effective et agrégée.

### **III. 2. LE « CAPITALISME FINANCIARISE » ET LA NECESSITE DE L'ENDETTEMENT PERMANENT DES AGENTS**

De l'analyse faite jusqu'à présent, il appert que dans les contextes macro- & microéconomiques institués en « capitalisme financiarisé » les PÉA et les PÉE ne font plus preuve d'être devenu disponible des ménages, le principal groupe social des offreurs de travail, qui est indexé sur le rythme d'accroissement du PIB nominal. Ainsi, la part de productivité totale de facteurs (PtF, par la suite) captée par ceux-ci ne croît plus à un rythme quasi-identique à la part de la PtF captée par les propriétaires-détenteurs des unités de production, le principal groupe social d'offeurs de capital. En outre, la part captée par les premiers ne suit pas non plus celle captée par les cadres hauts-gestionnaires d'entreprises. L'on observe dès lors émerger un revenu modal des offreurs de travail structurellement inférieur au revenu global moyen des agents, ce dernier étant tiré vers le haut par les hauts revenus des propriétaires-détenteurs et des cadres hauts-gestionnaires d'entreprises et des structures de production.

Néanmoins, grâce à la stratégie du ciblage de l'inflation par les banques centrales, laquelle maintient le taux d'intérêt réel débiteur à des niveaux stables, lisibles et prévisibles, les ménages des PÉA, familiarisés à un certain style de vie, se voient inciter à développer un recours permanent à l'emprunt ; ce, en vue de préserver les niveaux de consommation atteints durant les *30-glorieuses*. Il en résulte un mécanisme de crédits-emprunts à la consommation qui facilite l'accès des ménages à une large palette de produits (*mécanisme de facilités financières à la consommation*). Pour Dalio (2015), ce mécanisme a pour mission de maintenir, voire d'intensifier, les dépenses d'achats des ménages *via* l'obtention d'avances de fonds auprès des établissements financiers des réseaux tant nationaux qu'internationaux. Il pose implicitement que l'allègement des standards d'accès au crédit vise à majorer artificiellement le pouvoir d'achat des ménages à revenus relativement décroissants en « capitalisme financiarisé » [12]. Grâce à ce mécanisme, ces ménages bénéficient de la possibilité de dépenser au-delà du revenu gagné et perçu en contrepartie du travail offert. En permettant ainsi à chaque ménage de consommer au-delà du revenu marginal généré par la hausse de la productivité de son travail, le mécanisme de facilités financières à la consommation permet l'acquisition de produits par principe inaccessibles, si les mêmes ménages se devaient de ne miser que sur des revenus indexés sur la PtF, c.-à-d. sur le résidu de Solow (cas des biens durables). De ce fait, ce mécanisme renforce le pouvoir d'achat des ménages en vue de stimuler l'appétence et la vélocité à investir des entreprises et des structures de production. Il perpétue ainsi la dynamique de consommation de masse, érigée en soutien à la production de masse en « capitalisme contractuel » ; et, cela avec pour objectif macroéconomique tantôt d'atténuer les effets d'une phase de contraction du cycle de l'économie, tantôt de renforcer les effets d'une phase de reprise ou de consolider ceux d'une éventuelle phase d'expansion.

Dans la même veine, en dépit du caractère conventionnellement peu interventionniste des décideurs publics d'obédience libérale-démocrate, l'on observe toutefois un rythme d'accroissement des recettes budgétaires structurellement inférieur à celui des charges budgétaires. Les facteurs explicatifs de ce fait budgétaire sont parmi tant d'autres les contraintes exercées par la baisse du taux naturel d'accroissement démographique dans les PÉA et les devoirs sociopolitiques que cela impose à l'État (en termes de revenus de transfert) ainsi que le renforcement de ses missions régaliennes. Couplé aux facteurs structurels inhérents à la gestion publique libérale-démocrate [13], l'on assiste à une hausse permanente de l'endettement public et, par extension, du ratio « dette publique (ou dette souveraine)/PIB » [14]. Par conséquent, en dépit du leitmotiv du « *moins d'état, mieux d'état* », ou encore de la philosophie de l'*état-stratège*, le mode de gestion publique libérale-démocrate assigne à l'État un recours permanent à l'emprunt financier non bancaire, principalement par émissions d'obligations,

---

<sup>12</sup> Un contexte institutionnel qui stigmatise la déconnexion entre les variations de la PtF, les variations des revenus gagnés et perçus par les ménages et la capacité de ceux-ci à acquérir des biens et des services.

<sup>13</sup> Allusion faite (i) aux allègements fiscaux réservés aux capitaux destinés au financement des investissements productifs, à l'attrait des capitaux dits ambulants et à l'attrait des investissements directs étrangers ainsi que (ii) à la récurrence des subventions allouées aux firmes/unités de production en quête d'économies d'échelle et/ou d'économies d'envergure, le tout conjugué (iii) à l'amenuisement de la pression fiscale sur les produits.

<sup>14</sup> Indiquons que le ratio *dette publique/PIB* passe dans les PÉA d'une moyenne de 71 % en 2007 à 105 % en 2019 (+34 points de pourcentage !). Estimé en 2019 à 237 % au Japon, ce ratio ne suscite pour autant que peu de préoccupations macroéconomiques, les principaux détenteurs des titres publics nippons étant à 90 % des investisseurs privés japonais. Idem pour le Canada où le taux oscille autour de 64 % ainsi que pour les É.-U. où les 115 % ne provoquent que des préoccupations macroéconomiques mineures, eu égard au rôle central que jouent les titres étatsuniens dans les portefeuilles des investisseurs institutionnels. Par contre, les ratios grec, libanais et italien de 180 %, 155 % et 135 % respectivement, suscitent la crainte des milieux financiers, la dette des trois (3) pays étant essentiellement due à des créanciers étrangers (privés, publics et/ou multilatéraux).

engendrant un mécanisme de facilités financières à l'État dont les effets multiplicateurs sur la consommation et les effets accélérateurs sur l'investissement sont induits par la dépense publique.

Il en découle que pour Aglietta (2014) la conséquence fonctionnelle du mode de régulation des activités socioéconomiques est en « capitalisme financiarisé » l'endettement permanent de tous les agents, qu'il s'agisse des entreprises privées et des ménages par l'endettement privé ou de l'état et de ses administrations par l'endettement public. En outre, il pose que le fonctionnement efficient du paradigme de croissance libéral-démocrate impose en soi un « endettement quasi-obligé » de l'ensemble des agents, lequel se doit en plus d'être « nécessairement croissant » (*sic*) ; et ce, en vue d'assurer à la phase du cycle en cours une croissance auto-entretenue. En définitive, ce constat nous fait remarquer que s'il est généralement admis que la spirale inflationniste (ou mieux la stagflation) est le talon d'Achille du mode de régulation du « capitalisme contractuel » de type social-démocrate, l'endettement généralisé des agents est la caractéristique des défaillances, du dysfonctionnement et des autres lacunes structurelles du mode de régulation du « capitalisme financiarisé » de type libéral-démocrate en cours d'application ces quatre (4) dernières décennies (*les 40-financières*).

#### **IV. L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE (AFSS), « LA GRANDE PERDANTE » DU « CAPITALISME FINANCIARISE » ?**

Tout comme sous les autres cieux, le « capitalisme financiarisé » s'implante en AfSS dans les années 1980. Mais plus qu'ailleurs, il s'y plante à un moment crucial de l'évolution socioéconomique du sous-continent africain aux prises à des lacunes et des dysfonctionnements macro- & microéconomiques, aussi bien conjoncturels que structurels, qui conduisent à l'application des programmes (plans) d'ajustement structurel (PAS, par la suite). La mission fondamentale des PAS est d'aligner les économies subsahariennes aux critères du développement et du fonctionnement efficient du paradigme libéral-démocrate. Pour ce faire, le pays-bénéficiaire de l'expertise internationale se doit d'instituer les règles des réactions et du comportement rationnels des agents face tant aux anticipations des prix qu'aux anticipations des conjonctures. Dans cet ordre d'idées, les PAS comportent aussi bien un volet microéconomique qu'un volet macroéconomique : le premier prône le primat de libertés économiques et met en valeur les principes de la vérité des prix et du libre-fonctionnement des marchés ; le second met en exergue le « binôme « croissance soutenue-stabilité des prix » » ainsi que les équilibres intérieur (du budget de l'état, principalement) et extérieur (de la balance des paiements courants, principalement) [15]. L'on dénote toutefois la non-prise en considération des effets directs et palpables sur l'emploi et ses principaux indicateurs (taux de chômage, taux d'emploi et taux d'activité de la population active).

En outre, les PAS préconisent (1) une nette distinction entre les activités et les unités de production à allouer au libre-fonctionnement du marché, et donc à l'initiative privée, et celles à réserver à l'implication de l'État et donc à l'interventionnisme public ; d'où la contrainte du désengagement de l'État de certains pans de la sphère réelle des activités *via* les privatisations des entreprises publiques en vue de conférer à l'État la taille d'un appareil économique minimum efficient ; et (2) l'ouverture de l'économie nationale à la mondialisation par le biais du relèvement du degré de compétitivité des produits locaux (insertion efficiente dans la D.I.G.T) ; ce qui présuppose la spécialisation des agents, des entreprises et des diverses structures de production selon les indications fournies par les dotations factorielles du pays et les avantages comparatifs dans les chaînes de valeurs nationales et internationales.

Cependant, dans la majorité des pays de l'AfSS les résultats obtenus des PAS s'avèrent mitigés. Nombre d'entreprises et de structures de production étant dans la D.I.G.T des exportatrices nettes de matières premières brutes (agricoles, minières et/ou énergétiques), elles se retrouvent *de facto* être de fournisseurs nets d'intrants primaires bruts à faible valeur ajoutée à des firmes œuvrant dans les PÉA- ou les PÉÉ-partenaires (firmes-clients). Elles s'avèrent dès lors vulnérables aux chocs exogènes émanant de ces deux blocs de pays. N'ayant pas su ou n'ayant pas pu engager les réformes et les ajustements macro- et microéconomiques nécessaires pour asseoir durant *les premières heures* du « capitalisme financiarisé » la dynamique du « triangle maximisant des gains de la croissance », toute décélération des activités dans les PÉA- et/ou les PÉÉ-partenaires, qui débouche sur une baisse de la demande mondiale des intrants primaires bruts, provoque une chute des recettes tirées des exportations avec pour corollaires des incidences négatives et perceptibles sur les indicateurs socioéconomiques du sous-continent et sur la capacité des agents et des unités de production à s'ajuster aux mutations dictées par la D.I.G.T.

De plus, dans le contexte spécifique des décennies 1980 et 1990 au cours desquelles auraient dû s'opérer les mutations structurelles dictées par l'environnement libéral-démocrate en gestation, l'une des causes des limites structurelles rencontrées par les structures-entreprises et par les états subsahariens est la difficulté à résoudre « la crise de la dette (du Tiers-monde) ». À cause de celle-ci, les stratégies nationales (privés et publics)

---

<sup>15</sup> Des PAS ou des moutures proches des PAS sont appliqués dans près de 90 pays dans le monde ; en AfSS les pays pionniers sont la RD Congo, ex-Zaire (septembre 1983), et le Ghana (février 1984).

et multilatéraux se retrouvent démunis des moyens financiers pour initier les mutations nécessaires. À quelques exceptions près (Afrique du Sud, Nigéria, Kenya), les environnements nationaux subsahariens sont dépourvus de bourse des valeurs, locale ou régionale, l'élément-clé pour accéder au crédit bon marché que préconise le mode de management du paradigme libéral-démocrate. Pis encore, l'AfSS dans son ensemble ne bénéficie pas de l'expertise d'un réseau bancaire ni d'un système financier local susceptible de couvrir la demande de crédits des entreprises non financières et des ménages. En effet, les taux de bancarisation y sont modestes ; bien qu'il passe de 29,5 % à  $\pm 92$  % au Nigéria de 2005 à 2019, la moyenne subsaharienne oscille autour de  $\pm 15$  % en 2019 contre près de 50 % en Roumanie et en Bulgarie et plus de 96 % au Canada et en France.

Quant au taux d'épargne, il n'atteint pas le seuil critique des 30 % du PIB, préconisé pour doter le réseau financier national en moyens suffisants pour couvrir sur « fonds (propres) nationaux » des projets d'investissement à impact macroéconomique significatif. Quoique le taux d'épargne soit en moyenne annuelle de 37 % au Botswana et de 54 % au Nigéria de 1980 à 2000, il reste au sud du Sahara à moins de 27 %. Il augmente certes à 39 % au Botswana de 2001 à 2017, il chute toutefois à 27 % au Nigéria et à 20 % en AfSS [16]. Or, en sa qualité de reflet de la capacité des ménages à préserver, voire à améliorer leurs conditions de vie dans le temps, le taux d'épargne conditionne l'efficacité du mécanisme de facilités financières aux agents économiques institué en « capitalisme financiarisé ». Et ce, conformément aux enseignements du Centre Jean Gol (2014), pour qui le raisonnement intrinsèque des modes d'organisation et de fonctionnement des économies de marché stipule que la croissance est fonction (i) du niveau de stock de capital physique et humain existant et (ii) du flux de capital financier épargné par les acteurs nationaux et étrangers (entreprises et ménages, inclus) en vue de renouveler ou d'augmenter le stock de capital économique disponible (accroissement du potentiel de production) ; il en résulte que (iii) le rythme de création de richesse, et donc que les investissements bruts et la consommation globale, dépendent certes de la productivité du capital humain et de la rentabilité du capital matériel, mais en définitive de l'importance du flux du surcroît de revenu épargné. Ainsi, en AfSS les faiblesses des taux de bancarisation et d'épargne ne permettent pas au réseau financier local de participer activement au financement des projets d'investissement en immobilisations non résidentielles du secteur privé. En plus, elles n'insufflent pas aux économies du sous-continent la dynamique de consommation de masse du « triangle maximalisant des gains de la croissance ». Enfin, elles fragilisent l'épine dorsale sur laquelle est censée se constituer la classe moyenne, le socle socioéconomique à la base de l'émergence d'un marché en dernier ressort des produits fabriqués localement.

#### **IV. 1. FAIBLESSE DU RNB/HAB. SUBSAHARIEN VERSUS CELUI DU RESTE DU MONDE**

Dans les environnements macro- et microéconomiques décrits ci-dessus le revenu national brut par habitant en parité de pouvoir d'achat et en dollars constants de 2011 dévoile un monde subsaharien à la traîne des autres régions du monde en développement. Alors qu'en 2000 les RNB/hab. de l'AfSS et de l'Asie en développement (de l'AsEP, principalement) se retrouvent dans la même fourchette des moins de 5 000 \$ ( $\pm 500$  \$ us et  $\pm 3 500$  \$ us, respectivement), 18 ans plus tard seul celui du sous-continent africain demeure dans la même fourchette (voir figure-3). Il n'enregistre qu'une amélioration de +45 % (3 630 \$ us) contre +215 % (11 068 \$ us) pour l'Asie en développement. Certes, l'Amérique latine & les Caraïbes (avec +20 %) ainsi que le Proche-Orient & l'Afrique du Nord (avec +29,6 %) ne font pas mieux, mais la singularité des pays situés au sud du Sahara est d'afficher un niveau de RNB/hab. resté loin en deçà des 12 026 \$ us, retenu en 2018 comme le seuil d'accession au statut de pays à revenu élevé (cas des PÉA). Il appert que l'AfSS demeure le seul bloc du monde en développement composé d'un grand nombre d'états figés au statut de pays à faible revenu (voir tableau-1) (référence aux pays moins avancés, PMA). En raison du contexte d'exploitation des matières premières brutes à forte intensité capitaliste qui caractérise la majorité des PED subsahariens, couplé au dualisme « *offreurs étrangers de capital financier & matériel et offreurs nationaux de travail spécialisé & non spécialisé* », l'on observe en AfSS un transfert systématique de la richesse créée vers les PÉA- ou les PÉÉ-partenaires, preuve tangible que les entreprises et les autres structures de production ne parviennent guère à faire ruisseler vers les C&M locaux les bienfaits du contrat libéral-démocrate (absence du mécanisme d'effets de percolation). Une réalité qui fait du sous-continent africain le grand perdant du contrat social institué en « capitalisme financiarisé ».

Un panorama de la détérioration relative des conditions de vie des C&M subsahariens nous est fourni au tableau-2 du suivi du pourcentage moyen du RNB/hab. d'une région en proportion du RNB/hab. du monde. Déjà extrêmement modeste avec moins du quart de la moyenne mondiale au début de la décennie 1980 (22,7 %), le RNB/hab. subsaharien perd 11,2 points de pourcentage durant les décennies 1980 et 1990 de croissance anémique des PAS. En 2000 il ne correspond qu'à un peu plus du neuvième de la moyenne mondiale (11,5 %). Le tableau-2 nous apprend que le décrochage subsaharien survient durant *la décennie 1990 perdue des PAS* laquelle coïncide pourtant avec l'intensification des échanges intra-branches avec des firmes-clients et/ou

<sup>16</sup> À titre d'exemple, le taux de bancarisation ou d'inclusion financière, est de  $\pm 6$  % en RD Congo tandis que le taux d'épargne y est en moyenne de  $\pm 12$  % par an.

des firmes-partenaires œuvrant dans les PÉA et/ou dans les PÉÉ. L'on conclut que les PAS ne dotent pas les unités structurantes du sous-continent de l'environnement micro- et macroéconomique indispensable à la saisie et à la compréhension à leur juste mesure des enjeux de la recomposition de la D.I.G.T initiée par la sous-traitance mondialisée. Et, quoique l'on observe un rétablissement de 4 points de pourcentage depuis 2000, le RNB/hab. du sous-continent n'équivaut en 2017 qu'à un peu moins du sixième de la moyenne mondiale (15,5 %) [17].

Figure-3. Présentation synthétique de l'évolution du RNB/hab. des régions en développement, FMI (2019)

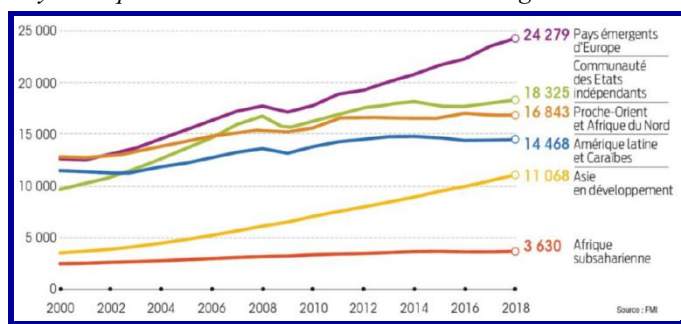


Tableau-1. Répartition des 53 pays africains en pays à revenu intermédiaire et en pays à faible revenu

Pays à faible revenu	Pays à revenu intermédiaire
Bénin	Afrique du Sud
Burkina Faso	Algérie
Burundi	Angola
Centrafrique	Botswana
Congo, rép. dém.	Cameroun
Erythrée	Cap-Vert
Éthiopie	Comores
Guinée	Congo
Guinée-Bissau	Côte d'Ivoire
Libéria	Djibouti
Madagascar	Égypte
Malawi	eSwatini
Mali	Gabon
Mozambique	Gambie
Niger	Ghana
Ouganda	Guinée Equatoriale
Rwanda	Kenya
Sierra Leone	Lesotho
Somalie	Libye
Soudan du Sud	Maroc
Tanzanie	Maurice
Tchad	Mauritanie
Togo	Namibie
	Nigeria
	São Tomé-et-Principe
	Sénégal
	Seychelles
	Soudan
	Tunisie
	Zambie
	Zimbabwe

En 2018, le RNB/hab. des pays à faible revenu était égal ou inférieur à 1 026 \$ us. Le RNB/hab. des pays à revenu intermédiaire est égal ou supérieur à 1 026 \$ us en 2018.

Source : Banque mondiale & Banque africaine de développement

Tableau-2. Évolution du pourcentage moyen du RNB/hab. (méthode Atlas) d'une région en proportion du RNB/hab. monde, 1962 à 2017

Périodes	1962-1970	1971-1980	1981-1990	1991-2000	2001-2010	2010-2017
Proportion de l'AfSS dans le monde	23,57	23,46	22,66	11,46	12,46	15,52
Proportion de l'AfSS dans l'AsEP	70,41	52,45	41,52	16,16	17,72	17,17
Proportion de l'AsEP dans le monde	33,73	44,96	56,38	71,49	70,33	90,76

N.B. AfSS : Afrique subsaharienne & AsEP : Asie de l'est et du Pacifique  
Source : de l'auteur, 2021 ; tiré des statistiques de la Banque Mondiale (2019)

En revanche, la détérioration observée au Sud du Sahara contraste avec les +34,4 points de pourcentage de nette amélioration engrangée par l'AsEP de 1980 à 2017. Appréhendée comme l'un des signes tangibles du « basculement de la richesse globale mondiale » brandi par l'OCDE (2010), cette performance fait passer son RNB/hab. d'un peu plus de la moitié (56,4 %) à un peu plus des neuf-dixièmes de la moyenne mondiale (90,8 %) ; une performance qui constitue en soi la preuve que les unités structurantes de l'AsEP ont su doter la

<sup>17</sup>Signalons que les trois pays les plus peuplés de l'AfSS (Nigéria, Éthiopie et RD Congo) comptent plus de 250 millions de personnes vivant avec moins de 1,90 \$ us par jour, soit le quart de la population africaine.

région de l'environnement micro- et macroéconomique qui atteste d'une nette convergence du niveau de vie local vers les standards des PÉA. De plus, cette convergence s'opère durant *la décennie 1990 perdue des PAS subsahariens* par le biais d'une amélioration de +15,1 points de pourcentage. L'on réalise les impacts directs et indirects exercés sur les potentiels de production des deux mondes en développement, sur le dispositif de répartition primaire de la richesse créée, sur les possibilités de création d'un vaste marché régional en dernier ressort (cas de l'ASEAN) ainsi que sur l'efficacité des systèmes publics de redistribution secondaire et d'assistance collective.

#### **IV. 2. LA COURBE DE L'ÉLEPHANT ; LES GAGNANTS VERSUS LES PERDANTS DE LA MONDIALISATION**

Pour démontrer la répartition inégale de la richesse et le creusement des inégalités entre les divers groupes sociaux dans les différentes régions du monde, Lakner&Milanovic (2015) élaborent une courbe de fréquences relatives cumulées du taux de croissance du revenu réel pour la période allant de 1988 à 2008 ; une période qu'ils qualifient de « *mondialisation intense* »(sic) puisqu'elle constitue le reflet visuel des modes d'organisation, de fonctionnement et de régulation de la richesse institués en « *capitalisme financiarisé* ». Leur courbe présente la particularité de faire apparaître la forme d'un « *éléphant dodu avec la trompe redressée* » (sic). Représentée à la figure-4, le graphique suit en abscisses (échelle horizontale) la distribution par (per)centile de revenus des habitants de 120 pays, couvrant près de 90 % de la population mondiale (PÉA, PÉÉ & PED inclus) ; à partir de la gauche l'axe horizontal lit la distribution mondiale des couches sociales à faible revenu tandis qu'à partir de la droite il lit la distribution mondiale des couches sociales à revenu élevé. Appréhendée sous cet angle, la courbe de l'éléphant suit dans le premier décile la répartition mondiale du revenu réel des 10 % les plus pauvres de la planète tandis qu'au-delà du 90<sup>e</sup> ou du 95<sup>e</sup> (per)centile elle suit la répartition du revenu réel des 10 % ou des 5 % les plus riches. Quant à l'échelle verticale suivie en ordonnées, elle suit le taux de croissance relative du revenu réel. La figure-4 nous indique que hors inflation les revenus médians (autour du 5<sup>e</sup> décile ou du 50<sup>e</sup> centile) croissent de ±80 %.

Plus concrètement, le graphique des Lakner&Milanovic (2015) dégage les quatre (4) constats majeurs ci-dessous :

(α) Les 2 % les plus pauvres de la planète voient leur revenu réel croître en moyenne de +20 % durant les vingt (20) années allant de 1988 à 2008 (point A) ; une croissance néanmoins jugée inférieure à la moyenne mondiale de ±27 %. Dans la même veine, si les 5 % les plus pauvres jouissent d'un accroissement de revenu réel de ±35 %, supérieur à la moyenne mondiale (point B), ils ne bénéficient pas pour autant d'un rétrécissement significatif du handicap relatif qui les sépare des classes sociales les plus prospères. Il en va de même peu ou prou pour l'ensemble des trois premiers déciles (les 30 % les plus pauvres) qui enregistrent une hausse de revenu réel cumulé allant jusqu'à 50 % (point C). Ils constituent la première catégorie des perdants du contrat libéral-démocrate quoiqu'une partie soit parvenue à s'extirper de l'extrême-pauvreté. C'est dans cette catégorie que l'on place la majorité des C&M du monde subsaharien (et, donc, des PMA).

*Figure-4. La courbe de l'éléphant*



Suivi à travers le revenu réel qui prend en compte le revenu avant impôts aux prix de la période examinée.

Source : Lakner&Milanovic (2015)

(β) La performance macroéconomique des PÉÉ, avec ses corollaires socioéconomiques des phénomènes de « *basculement de la richesse globale mondiale* » et d'émergence d'une classe moyenne (inférieure), est suivie

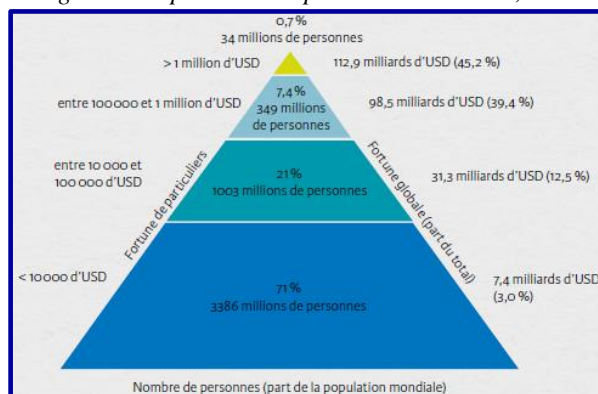
au travers des centiles situés autour de la médiane ; plus précisément, compris entre les 40<sup>e</sup> et 70<sup>e</sup>(per)centiles (point D & F). Formée à 90 % des C&M de l'AsEP et du monde indien, il s'agit de la première catégorie des gagnants du contrat libéral-démocrate institué en « capitalisme financiarisé », grâce à un accroissement de revenu réel cumulé pouvant atteindre les 80 % (point E). Dans cette catégorie l'on répertorie entre autres les C&M chinois qui voient leur revenu réel multiplié par 5,6 de 1988 à 2008 et leurs collègues indiens dont le revenu réel est, lui, multiplié par 2,3. Ainsi, le Chinois, dont le revenu est situé en 1988 dans la zone proche de la médiane, bénéficie d'un « saut quantitatif » qui le propulse au 63<sup>e</sup> centile en 2008 et au 70<sup>e</sup> en 2011 ; un « saut quantitatif » qui l'amène à surpasser en valeurs absolues le revenu réel de ±1,5 milliard de collègues professionnels à l'échelle mondiale en un peu plus de vingt (20) ans.

Toutefois, ramené au revenu de ses collègues professionnels œuvrant dans les PÉA, le « saut quantitatif » du revenu du C&M chinois s'apparente à un simple « pas en avant qualitatif » [18]. Car, suivi en standards de niveau de vie des PÉA il demeure en deçà du seuil de pauvreté relative institué dans ces derniers. D'où l'intuition spontanée de Milanovic (2019) que le lieu de naissance/lieu de résidence d'un cadre ou d'un ouvrier exerce un effet incommensurable sur le rythme d'amélioration de ses conditions de vie. Et, de parler d'une « prime/rente de citoyenneté » en formulant l'assertion que « du simple fait d'être né aux É.-U. plutôt qu'au Congo (RD), une personne verra son revenu multiplié par 93 » (sic).

(γ) La décélération ou la stagnation des revenus des 70 % des membres des classes modestes et populaires des PÉA de l'OCDE est suivie entre le 75<sup>e</sup> et le 85<sup>e</sup> centiles de la figure-4. La pente descendante de la courbe décrit un arc où le revenu réel est soit en décélération (point G), soit en stagnation (points H & I), signe qu'il ne procure aucun gain substantiel. Qualifié du « *décile des insatisfaits* » par Lakner&Milanovic (2015), cet arc de la courbe de l'éléphant indique la seconde catégorie des perdants du contrat libéral-démocrate, bien que composée des C&M dont les revenus sont de loin supérieurs au seuil de pauvreté institué au niveau international. Néanmoins, Lakner&Milanovic (2015) ne cherchent pas à examiner si la décélération ou la stagnation des revenus observée dans les PÉA s'explique en contrepartie de la forte croissance enregistrée dans les PÉÉ (notion de *divergence relative*). Ils se limitent à ne souligner que leur coïncidence temporelle (corrélation négative), sans pour autant tester l'existence d'un lien de causalité.

(δ) Les membres de l'échelle sociale supérieure, formant la « classe des ploutocrates » (ou des ultra-riches), apparaissent dans la deuxième pente ascendante de la courbe de l'éléphant (figure-4). Bénéficiant d'une hausse de revenu réel cumulée de ±65 % (arc J-K), cet arc nous indique que ses membres deviennent en 2008 bien plus riches en termes relatifs, ce qui justifie la forme ascendante de la courbe qui renvoie à un arc adoptant la forme d'une « *trompe d'éléphant redressée* » (sic). Il nous indique la seconde catégorie des gagnants du contrat libéral-démocrate, composée essentiellement des cadres/hauts-gestionnaires et des propriétaires d'entreprises/structures de production ainsi que des détenteurs de titres du capital investi, résidant essentiellement dans les PÉA et dans les PÉÉ. Leurs revenus élevés sont en grande partie le fait des plus-values des cours des titres en négociation sur les marchés financiers (12 % aux É.-U., 7 % en France, 3 % au Canada, etc.).

**Figure-5. Répartition du patrimoine mondial, 2015**



Source : Cudré-Mauroux & Stadler, 2016

<sup>18</sup> Néanmoins, relevons que grâce à cette évolution l'indice de Gini est-asiatique et pacifique décélère de 72,2 en 1988 à 70,5 en 2008 et, puis, à 67 en 2011 ; quoique ces estimations doivent être prises avec circonspection, il s'agit néanmoins d'une première depuis la révolution industrielle.



Enfin, il sied de souligner qu'au vu des écarts relatifs que suit la figure-4, les gains engrangés par la « classe des ploutocrates » sont en valeurs absolues supérieurs à ceux perçus par les C&M des centiles situés autour de la médiane (les deux catégories des gagnants du contrat social libéral-démocrate). En parité de pouvoir d'achat, les gains par tête des premiers (du dernier décile) sont de  $\pm 25\ 000$  \$ us au moment où ceux des seconds (des déciles situés autour de la médiane) sont de  $\pm 400$  \$ us ! Il s'ensuit que les 5 % les plus riches de la planète s'arrogent les 44 % des « fruits et dividendes de la croissance mondiale » entre 1988 et 2008, avec le top 1 % s'attribuant à lui seul les 19 %. Dans les PÉA-membres de l'OCDE les ménages, appartenant à cette catégorie, qui captent 6 % du revenu mondial en 1980, voient leur part passer en 2014 à 11 % du revenu avant impôt. Enfin, le suivi de la concentration de la fortune mondiale dans les mains des « ploutocrates » dévoile un panorama encore plus préoccupant si l'on s'en tient à la distribution de patrimoine. En 2015 le top 0,7 % mondial, composé de quelques 34 millions de personnes, détient à lui seul 45,2 % du patrimoine mondial contre 3 % pour les 71 % de la population mondiale (ou 3,4 milliards de personnes) (figure-5).

## V. OBSERVATIONS ET CONCLUSIONS

L'étude des points et des thèmes abordés tout au long de cet article nous permet d'induire l'existence d'un lien de causalité entre le contrat libéral-démocrate et l'accroissement des inégalités de revenus dans le monde contemporain. De plus, elle nous permet d'avancer que ce lien de causalité est la résultante d'une concurrence initiée par un mode de répartition primaire qui attribue des parts additionnelles et toujours plus grandes des « gains de la croissance » aux offreurs du facteur *capital*. Parallèlement, elle repousse au second plan les intérêts des offreurs du facteur *travail*. Ce constat socioéconomique découle de la nature intrinsèque des modes d'organisation, de fonctionnement et de régulation des activités de production et de consommation ainsi que des activités inhérentes aux sphères réelle et financière de l'économie en « capitalisme financiarisé ». Assis sur l'endettement généralisé et croissant des agents, ces modes façonnent le soubassement d'une « non-équité inter-factorielle » dans la répartition primaire de la richesse qui, en plus de retrancher des cruciaux points de croissance aux économies de marché contemporaines, ralentit d'autant le rythme de création du stock de richesse collective pouvant être réparti.

Ainsi, en vue de répondre au questionnement soulevé par Ostry, Loungani & Furceri (2016) quant à « *un néolibéralisme surfait ?* », nous nous proposons de délibérer par la suite de quatre (4) points en rapport avec des constats à formuler à propos des incidences socioéconomiques du contrat libéral-démocrate. Ces quatre (4) constats nous permettent d'entrevoir les motifs pour lesquels la philosophie économique-sociétale (expression mieux traduite par le terme allemand *weltanschauung*) instituée en « capitalisme financiarisé » ne promeut pas un paradigme de développement conforme au devoir socioéconomique du corps entrepreneurial, à savoir celui de concilier l'efficacité dans l'action économique et « l'équité inter-factorielle » dans la répartition primaire de la richesse générée. En outre, ils nous permettent d'entrevoir les motifs pour lesquels la lacune fonctionnelle du *weltanschauung* libéral-démocrate est au centre de l'incapacité du contrat social instituée en « capitalisme financiarisé » de concilier la soutenabilité et la durabilité des épisodes de croissance avec l'efficacité et/ou l'optimalité de Vilfredo Pareto, d'un côté, et, de l'autre côté, avec le critère du *MaxiMin* de John Rawls [19].

- 1o. *La complexité d'apprécier les gains de croissance de niveau de vie pour certains groupes de pays et pour certains groupes sociaux.*

Si l'avènement du contrat social instituée en « capitalisme financiarisé » s'accompagne de substantiels gains de croissance de niveau de vie pour les C&M des PÉÉ en général et de ceux de l'AsEP et du monde indien en particulier, les conclusions tirées de la courbe de l'éléphant laissent apparaître des appréciations mitigées pour les C&M des PED subsahariens et pour les couches sociales inférieures des PÉA. Outre le constat formel d'une amélioration en dents de scie pour la majorité des C&M du sous-continent africain car n'instituant pas une convergence vers les standards de vie des PÉA, l'endettement permanent apparaît comme le palliatif servant à préserver les standards de vie atteints durant les *30-glorieuses* par les C&M des classes moyennes inférieures des PÉA.

- 2o. *L'incidence négative du creusement des inégalités de revenus sur la croissance.*

Les grandes inégalités de revenus, qui émergent avec l'avènement du contrat social libéral-démocrate, font

---

<sup>19</sup> Pour Vilfredo Pareto, l'efficacité renvoie à la capacité d'un système (par ex. d'un marché ou d'une économie) d'améliorer la situation socioéconomique d'un agent (ou d'un groupe d'agents) sans pour autant détériorer la situation socioéconomique d'un autre (ou d'autres groupes d'agents). Quant à l'optimalité ('*ophélimité*') ou optimum, elle renvoie à la meilleure situation possible du système (du marché ou de l'économie) que l'on peut attendre et où il devient impossible d'améliorer la situation d'un agent ou d'un groupe d'agents sans dégrader celle d'un autre, au moins.

Le critère du *MaxiMin* de J. Rawls stipule que pour le bien de la société l'on se doit de maximiser l'utilité du groupe des personnes les plus défavorisées.

perdre aux économies de marché contemporaines de précieux points de croissance. Or, des études (entre autres, celle de Berg & Ostry [2011]) démontrent qu'une éventuelle baisse de 10 centiles sur l'échelle des inégalités (et surtout des inégalités inter-pays) augmenterait de près de 50 % la durée attendue d'un épisode de croissance et, donc, renforcerait la durabilité diachronique de celui-ci. Par conséquent, la lutte contre les inégalités, qui passe par définition par plus d'équité inter-factorielle, serait non seulement un puissant levier de soutenabilité de la croissance, mais aussi un levier substantiel d'établissement des conditions d'atteinte de l'efficacité et de l'optimalité de V. Pareto. De plus, elle cadrerait avec les prescrits du critère du *MaxiMin* de J. Rawls, lequel prône la maximisation du bien-être (l'utilité) du groupe des personnes les plus défavorisées dans les chaînes de production contemporaines, tant nationales qu'internationales.

▪ 3o. *L'apport mitigé des échanges intra-branches au processus de rattrapage des PED.*

La recomposition de la D.I.G.T, basée sur la sous-traitance mondialisée dans les PÉÉ et les PED d'une partie de biens commercialisés sur le marché international, contribue dans certains pays à allonger les épisodes de croissance, à renforcer la soutenabilité et la durabilité de celle-ci ainsi qu'à éradiquer les poches d'extrême-pauvreté. Toutefois, le transfert d'activités vers le monde en développement est conditionné (i) par l'écart de salaire payé dans le PÉÉ- ou le PED-bénéficiaire et le salaire payé dans le PÉA-partenaire (écart salarial inter-pays), (ii) par la présomption que le niveau du salaire de référence à l'échelle internationale est fixé par les normes de rétribution et les conditions de travail prévalant dans les PÉÉ (convergence salariale par le bas pour les C&M des PÉA) ainsi que (iii) par l'octroi d'une série d'avantages fiscaux et institutionnels aux entreprises et structures de production des PÉA ayant délocalisé leurs activités. Ces trois (3) conditions suscitent dans les trois groupes de pays (PÉA, PÉÉ & PED) un climat de « moins-disant sociétal » qui apparaît comme la *condition sine qua none* de la rentabilité et du succès de l'opération de sous-traitance initiée. Il s'ensuit des questionnements quant à la probabilité de voir des échanges intra-branches, voire des échanges interbranches, assis sur une sous-traitance qui ne cadre pas avec la dynamique du « triangle maximalisant des gains de la croissance », susciter dans les PED impliqués un réel effet de rattrapage vers les standards de vie des PÉA. Pis encore, en raison du dualisme « *détenteurs étrangers du capital investi & offreurs nationaux du travail pourvu* », la sous-traitance mondialisée apparaît dans les PED impliqués comme le convoyeur des effets restrictifs exercés sur les demandes effective et agrégée et, par extension, comme le convoyeur de faibles probabilités de voir à terme émerger un marché en dernier ressort des produits locaux, preuve de la difficulté à y constituer une classe moyenne inférieure.

▪ 4o. *Le coût d'opportunité des inégalités en termes de cohésion nationale, de paix sociale et d'égalité des chances.*

Un constat qui mérite d'être pris au sérieux au vu que les modes de fonctionnement et d'organisation du « capitalisme financiarisé » débouchent sur un contrat social, dont les lacunes fonctionnelles et régulatrices creusent en permanence des inégalités de revenu qui suscitent dans certaines régions du monde en développement l'éclosion d'un écosystème qui entretient des poches d'extrême-pauvreté et qui compromet le climat d'égalité des chances et de paix sociale. Bref, l'éclosion d'un écosystème qui provoque une récurrence de grognements sociaux et de revendications citoyennes, l'apparition de réflexes nationalistes nativistes ou nationalistes sécessionnistes, voire le recours à des actes terroristes ou à la constitution de groupes rebelles.

À la lecture de ces quatre (4) points, il devient plus qu'évident que le paradigme de développement socio-économique d'inspiration libérale-démocrate n'institue pas une *weltanschauung* qui respecte les prescrits de la Banque mondiale (2019), ceux d'édifier un environnement d'un vivre commun économiquement efficient et socialement équitable. Ce qui nous place en position de cogiter et de supputer sur les probables corrections conjoncturelles et les éventuelles révisions structurelles à lui apporter. Bâti sur les piliers de la mondialisation des échanges commerciaux et financiers, le paradigme de développement libéral-démocrate s'appuie sur les primats des *libertés économiques*, de *l'appropriation personnelle des fruits de l'effort professionnel* et de *la concurrence loyale dans la recherche et l'atteinte de l'efficacité collective et de l'optimalité du bien-être social*. Or, les causes ayant conduit à la *Grande-Récession*, à la crise des dettes souveraines et à la grogne sociale de la décennie 2010 dévoilent l'établissement d'un système dont les modes de régulation et de répartition s'avèrent sujets à la critique en raison d'une « non-équité inter-factorielle » dans le partage des « fruits et dividendes de la croissance », qui sont pourtant toujours croissants. Et cela, nonobstant que ses modes d'organisation et de fonctionnement soient porteurs d'un vivre commun économiquement efficient en plus de s'évertuer à revêtir le caractère partenarial hérité du « capitalisme contractuel » d'inspiration sociale-démocrate. De ce fait, le respect des trois primats précités semble questionner le succès socio-économique du triptyque des valeurs sociétales de l'Occident mises en exergue par Shafik (2018). En outre, le contrat libéral-démocrate ne semble pas non plus s'inscrire dans la droite ligne des enseignements de J. Rawls pour qui la satisfaction des besoins primaires de *tous*, au sein tant des PÉA et des PÉÉ que des PED, est le préambule de l'égalité des chances pour la participation à armes



égales de *tous* dans l'échiquier économique mondial intégré. Il en découle que les pistes de solution à explorer en vue d'un contrat plus équitable doivent par principe se concentrer sur les éventuelles modifications à concevoir à propos des trois primats susmentionnés ainsi que sur les éventuelles révisions à apporter aux modes de régulation et de répartition de la richesse créée.

\* \* \* \* \*

En guise de conclusion, mentionnons qu'après une brève introduction à la notion de contrat social, nous débattons des divergences socioéconomiques entre le capitalisme « contractuel » et « financiarisé ». Le but premier de l'exercice entrepris tout au long de cet article est de mettre en exergue les paradigmes de développement social-démocrate et libéral-démocrate qui sous-tendent chacun de deux systèmes d'organisation des activités en vigueur aux XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles. Pour ce faire, nous nous efforçons de mettre en évidence la façon dont les modes d'organisation et de fonctionnement de la production et de la consommation inhérents à ces deux (2) types de système, conjugués à leurs modes de régulation et de répartition primaire de la richesse, influent sur le type de contrat en vigueur dans la société. Dans cet ordre d'idées, nous discutons des inégalités de revenu qui émergent dans la sphère socioéconomique avec l'avènement du « capitalisme financiarisé », de la nécessité de l'endettement permanent des agents (en particulier dans les PÉA) en vue de maintenir les standards de vie atteints durant les *30-glorieuses*, du transfert des activités de fabrication de biens vers les PÉÉ ainsi que de la marginalisation de la place de l'AfSS dans l'échiquier économique international et de la paupérisation de ses C&M ; le tout en s'appuyant sur des observations et des conclusions découlant de la courbe de l'éléphant. Nous procédons par ailleurs à un large passage en revue des atouts et des points forts, tout comme des lacunes et des dysfonctionnements des capitalismes « contractuel » et « financiarisé ». De ce fait, le but second du présent article est de permettre à chacun de nous d'entrevoir les effets sur l'activité économique et sur la société reliés aux faiblesses conjoncturelles et aux limites structurelles des deux types de capitalisme. Et simultanément, de permettre à chacun de nous de se faire une idée du sens des interactions entre les modes d'organisation et de fonctionnement des sphères réelle et financière de l'économie ainsi que des incidences exercées sur le niveau de vie des agents au XXI<sup>e</sup> *versus* au XX<sup>e</sup> siècle.

## BIBLIOGRAPHIE

- [1]. AGLIETTA, Michel (1998), « Le Capitalisme de demain », *Notes de la fondation Saint-Simon*, n° 101, novembre.
- [2]. AGLIETTA, Michel (2014). Réguler l'économie et la finance pour un nouveau contrat social, *Xerfi Canal*, [en ligne] [https://www.xerficanal.com/economie/emission/Michel-Aglietta-Reguler-l-economie-et-la-finance-pour-un-nouveau-contrat-social\\_2139.html](https://www.xerficanal.com/economie/emission/Michel-Aglietta-Reguler-l-economie-et-la-finance-pour-un-nouveau-contrat-social_2139.html), consulté en janvier 2016
- [3]. AGLIETTA Michel & Thomas BRAND (2013). *Un New Deal pour l'Europe ; croissance, euro, compétitivité*, © Odile Jacob, mars 2013, ISBN : 978-2-7381-7710-0
- [4]. AGLIETTA, Michel & Natacha VALLA (2017). *Macroéconomie financière*, 6<sup>ème</sup> édition refondue, collection Grands repères de La découverte, mars, ISBN : 978-2-7071-9250-9
- [5]. AGLIETTA, Michel & REBERIOUX, Antoine (2004), *Dérives du capitalisme financier*, Albin Michel, Paris.
- [6]. ALLEGRE, Guillaume (2015). « Impact des inégalités sur la croissance : que sait-on vraiment ? Une (brève) revue de littérature », *Revue de l'OFCE*, 2015/6 n° 142 [en ligne] <https://www.cairn.info/revue-de-l-ofce-2015-6-page-371.htm>, consulté en juin 2019
- [7]. BANGOBANGOLINGO, Thomas (2017). « La révolution digitale et les enjeux de l'emploi », *Journal of Economics and Finance* (IOSR-JEF), Volume 8, Issue 5 Ver. II (Sep.- Oct. 2017), PP 21-35, DOI: 10.9790/5933-0805022135 [en ligne] <https://www.iosrjournals.org/iosr-jef/papers/Vol8-Issue5/Version-2/C0805022135.pdf>
- [8]. BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (2020). *Perspectives économiques en Afrique 2020 ; Supplément : dans le contexte de la COVID-19*, © Banque africaine de développement 2020 [en ligne] [https://www.afdb.org/sites/default/files/documents/publications/afdb20-04\\_aeo\\_supplement\\_full\\_report\\_for\\_web\\_french\\_0706.pdf](https://www.afdb.org/sites/default/files/documents/publications/afdb20-04_aeo_supplement_full_report_for_web_french_0706.pdf)
- [9]. BANQUE MONDIALE (1993). « *Miracle de l'Asie de l'est ; croissance économique et politiques publiques* ». Rapport de recherche de la Banque mondiale sur les politiques, Washington DC, É.-U., <http://documents.banquemondiale.org/curated/fr/769691468245385079/pdf/123510PUB0v20F0ry000French00020f02.pdf>
- [10]. BANQUE MONDIALE (2019). *Rapport sur le développement dans le monde 2019 : Le travail en mutation*. Washington DC, É.-U.
- [11]. BARR, Nicholas (2018). « En transition ; dans une société en pleine évolution, l'État-providence est plus nécessaire que jamais », Fonds monétaire international, *Finances & développement*, Vol. 55, n° 4, Décembre 2018, © FMI, Washington DC, É.-U.
- [12]. BASTAGLI, Francesca, David COADY & Sanjeev GUPTA (2012). « Égalité des chances ; La lutte contre les inégalités de revenus par les dépenses sociales a été plus efficace dans les pays avancés que dans les pays en développement », *Finances & développement*, Vol. 49, n° 4, Décembre 2012, © FMI, Washington DC, É.-U. [en ligne] <https://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/fre/2012/12/pdf/bastagli.pdf>
- [13]. BERG, Andrew & Jonathan D. OSTRY (2011). « Inequality and Unsustainable Growth: Two Sides of the Same Coin? » *IMF Staff Discussion Note* 11/08 (Washington: International Monetary Fund), Washington DC, É.-U. [en ligne] <https://www.imf.org/external/pubs/ft/sdn/2011/sdn1108.pdf>
- [14]. BERG, Andrew, Jonathan D. OSTRY & Jeromin ZETTELMEYER (2011). « What Makes Growth Sustained? », *Journal of Development Economics*, Washington DC, É.-U. [en ligne] <https://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2008/wp0859.pdf>
- [15]. CENTRE JEAN GOL (2014). Qu'est-ce que le libéralisme, mars 2014
- [16]. CHANCEL, Lucas, Facundo ALVAREDO, Thomas PIKETTY, Emmanuel SAEZ & Gabriel ZUCMAN (2018). Rapport sur les inégalités Mondiales ; Synthèse, *Laboratoire sur les inégalités mondiales (World Inequality Lab)*, [en ligne] <https://wir2018.wid.world/files/download/wir2018-summary-french.pdf>, consulté en mai 2019
- [17]. DALIO, Ray (2015), *Comment la machine économique fonctionne ; comment l'économie fonctionne-t-elle réellement ?*, Principes Économiques, © Ray Dalio, [en ligne] <http://economicprinciples.org/fr/index.html>, visualisée en mars-juin 2019

- [18]. DUPRAT, Marie-Hélène (2018). « La dynamique des inégalités : existe-t-il un modèle général ? », *Éconote du Service des études économiques et sectorielles de la Société Générale*, n° 42 de décembre 2018, [en ligne] <https://www.societegenerale.com/sites/default/files/2018/la-dynamique-des-inegalites.pdf>, consulté en juin 2019
- [19]. DURU-BELLAT, Marie (2017). « Branko Milanovic, *Global Inequality. A New Approach for the Age of Globalization* », *Lectures*, Les comptes rendus, mis en ligne le 01 février 2017, [En ligne] <http://journals.openedition.org/lectures/22236>, consulté en juin 2019
- [20]. FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL– FMI (2018). « Le temps de l'insécurité ; Repenser le contrat social », *Finance & Développement de Décembre 2018*, Vol. 55, No. 4, Washington DC, É.-U.
- [21]. FORUM 'CHANGER L'ECONOMIE' (2014). Vers un nouveau régime de croissance avec Michel Aglietta et Thierry Pech, [en ligne] [https://www.youtube.com/watch?v=7\\_X7vEM6rz0](https://www.youtube.com/watch?v=7_X7vEM6rz0), visualisé en juin-juillet 2019
- [22]. LAKNER, Christoph & Branko MILANOVIĆ (2015). « Global Income Distribution : From the Fall of the Berlin Wall to the Great Recession », *The World Bank Economic Review*, vol. 30, n°2, 2015, p.203-232, [enligne] [https://www.gc.cuny.edu/cuny\\_gc/media/liscenter/brankodata/wber\\_final.pdf](https://www.gc.cuny.edu/cuny_gc/media/liscenter/brankodata/wber_final.pdf)
- [23]. MILANOVIĆ, Branko (2011). « Loin de s'atténuer comme on l'escomptait, les inégalités de revenu se sont accentuées depuis un quart de siècle ». *Finances & Développement*, Vol. 48, n° 3, Septembre 2011, © FMI, Washington DC, É.-U. [en ligne] <https://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/fre/2011/09/pdf/milanovic.pdf>
- [24]. MILANOVIĆ, Branko (2016). *Global Inequality: A New Approach for the Age of Globalization*, Belknap Harvard, [enligne] <https://piie.com/system/files/documents/milanovic20160509ppt.pdf>
- [25]. MILANOVIĆ, Branko (2019). *Inégalités mondiales. Le destin des classes moyennes, les ultra-riches et l'égalité des chances*. Préface de Thomas Piketty. Paris, La Découverte, France
- [26]. MONGIN, O. (1998). « Du capitalisme fordiste au capitalisme patrimonial : Introduction aux travaux de Michel Aglietta ». *Esprit (1940-)*, (247 (11)), 130-141. [en ligne] <http://www.jstor.org/stable/24277551>
- [27]. ORGANISATION POUR LA COOPERATION ET LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES - OCDE (2008). Croissance et inégalités - Distribution des revenus et pauvreté dans les pays de l'OCDE, (Paris).
- [28]. ----- OCDE (2010). « Le basculement de la richesse », *Perspectives du développement mondial 2010*, © OCDE 2010 [en ligne] <https://www.oecd.org/development/pgd/45452493.pdf>, consulté en avril-mai 2021
- [29]. ----- OCDE (2014). Les inégalités pèsent sur la croissance économique, mise en ligne le 09 décembre 2014 [en ligne] <https://www.oecd.org/fr/presse/les-inegalites-pesent-sur-la-croissance-economique.htm>, consulté en avril 2019
- [30]. ----- OCDE (2014b). Les inégalités pèsent-elles sur la croissance économique ? Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales, décembre 2014 [en ligne] <https://www.oecd.org/fr/els/soc/Focus-Inegalites-et-croissance-2014.pdf>, consulté en avril 2019
- [31]. OSTRY, Jonathan D., Prakash LOUNGANI & Davide FURCERI (2016). « Le néolibéralisme est-il surfait ? », *Finances & Développement*, Vol. 53, n° 2, juin 2016, © FMI 2016, Washington, É.-U [en ligne] <https://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/fre/2016/06/pdf/ostry.pdf>, consulté en juillet 2016 et en janvier-mars 2021
- [32]. PIKETTY, Thomas (2013). *Le Capital au XXI<sup>e</sup> siècle*, Le Seuil, coll. « Les Livres du nouveau monde », 5 septembre, Paris, France
- [33]. ROMER, Christina D. (2005). « Commentary on Origins of the Great Inflation by Meltzer », *Federal Reserve Bank of St. Louis Review*, 87(2) : 177-186.
- [34]. ROSER, Max (2019). « Global Economic Inequality », *Published online at OurWorldInData.org*, [enligne] <https://ourworldindata.org/global-economic-inequality>
- [35]. SAMUELSON, Paul A. (1948), « International Trade and the Equalisation of Factor Prices », *Economics Journal*, 58.
- [36]. SHAFIK, Nemat (2018). « Un nouveau contrat social ; pour surmonter les peurs que suscitent la technologie et la mondialisation, il faut repenser les droits et les devoirs des citoyens », *Finances & développement*, Vol. 55, N° 4, Décembre 2018, © FMI, Washington DC, É.-U.